

La Ville de Magog amorce la révision de son plan d'urbanisme

Magog, le 7 mars 2014 – La Ville de Magog a aujourd'hui annoncé, lors d'une conférence de presse, qu'elle entreprend la révision de son plan d'urbanisme qui guidera et orientera le développement et la mise en valeur de son territoire.

« La révision du plan d'urbanisme de la Ville de Magog est un exercice important à la fois pour les élus, l'administration municipale et les citoyens puisqu'il établit les lignes directrices de l'organisation et du développement du territoire pour les années à venir », a expliqué la mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Vicki May Hamm. Lors de son allocution, cette dernière a également tenu à préciser que la révision du plan d'urbanisme est l'une des actions ciblées par la communauté lors de la planification stratégique, laquelle traduit l'essentiel de la vision de la communauté de Magog à l'égard des enjeux actuels et futurs pour le développement de notre ville. Elle ajoute « c'est pourquoi la réflexion qui guidera la réalisation du nouveau plan d'urbanisme sera faite en respectant les principaux thèmes des orientations stratégiques, soit l'image collective, l'environnement durable, la cohésion sociale, la vitalité économique, la qualité des infrastructures et la gouvernance municipale. »

Cette révision permettra à la Ville de Magog, en collaboration avec la MRC de Memphrémagog, d'élaborer une vision commune et durable du développement de son territoire qui tiendra compte du plan stratégique 2012-2030 et d'actualiser ses outils de planification et de gestion du territoire en regard des nouvelles tendances et pratique en urbanisme. Le plan d'urbanisme ciblera également les mesures à mettre en œuvre pour réaliser les actions ciblées.

Les principales étapes

Un comité de pilotage formé de professionnels de la Ville de Magog et de la MRC de Memphrémagog, d'élus municipaux et d'un membre du comité consultatif d'urbanisme sera impliqué dans toutes les étapes.

Le processus de révision s'échelonnera sur une période de trois ans selon l'échéancier suivant :

- **Hiver 2014** : Définition des thématiques stratégiques;
- **Printemps 2014** : Consultations visant à recueillir les préoccupations et les attentes des citoyens;



- **Printemps/été 2014** : Définition des enjeux, de la vision et des stratégies et rédaction du plan d'urbanisme;
- **Automne 2014** : Présentation publique d'une ébauche de plan d'urbanisme;
- **Hiver/Été 2015** : Rédaction des règlements d'urbanisme;
- **Automne 2015** : Présentation au conseil municipal de la version révisée du plan d'urbanisme et des règlements;
- **Automne 2015/Printemps 2016** : Modification du schéma d'aménagement de la MRC de Memphrémagog;
- **Printemps/Été 2016** : Début des procédures d'adoption, consultation publique du plan d'urbanisme, des règlements qui en découlent et entrée en vigueur.

Une approche participative

Urbaniste à la Ville de Magog, M^{me} Mélissa Charbonneau assure que la participation citoyenne sera privilégiée tout au long du processus de révision du plan d'urbanisme. « Les citoyens de la Ville de Magog seront appelés à exprimer leurs opinions et leurs préoccupations en matière de développement du territoire de différentes façons. Ateliers, consultations publiques et forums Web, feront partie des activités démocratiques qui seront proposées à la population au cours des prochains mois. « Les citoyens pourront suivre l'évolution de la démarche sur un site Internet qui lui sera entièrement consacré au EnsembleDessinonsMagog.com. Son dévoilement public est prévu à la fin du mois d'avril. »

À court terme, les citoyens qui désirent obtenir plus d'information sur la démarche peuvent composer le 819 843-6501, poste 367.

- 30 -

Source :

Division des communications
Ville de Magog
819 843-6501
communications@ville.magog.qc.ca

Information :

M^{me} Mélissa Charbonneau, urbaniste
Ville de Magog
819 843-6501, poste 540
m.charbonneau@ville.magog.qc.ca

